

Envoyé en préfecture le 24/04/2024 Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE membres titulaires, Vincent MOUGIN membre suppléant.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Christian RAYOT et Virginie REY.

Avaient donné pouvoir: Daniel BOUR à Jean-Jacques DUPREZ, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Sandrine JANIAUD LARCHER à Lionel ROY, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, André KLEIBER à Vincent MOUGIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sophie MARKOVIC, Nicolas PETERLINI à Jean-Michel TALON et Virginie REY à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conse	eillers
Le 03 avril 2024	Le 3 avril 2024	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	38

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-03-17A - Budget Centre Aquatique - Compte administratif 2023

Rapporteur: Thomas BIETRY

ID: 090-249000241-20240411-2024_03_17A-BF

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 et 2 :

Vu la délibération 2023-02-16C1 du 06 avril 2023 adoptant le budget primitif 2023 ;

En fonctionnement : 1 014 306.28 € en dépenses et 1 005.128.12 € en recettes.

Les principaux postes de dépenses sont :

CHAPITRE 011-Charges générales	415 751.93 €
CHAPITRE 012-Charges de personnel	534 142.49 €
CHAPITRE 66-Charges financières	36 466.13 €

Les principaux postes de recettes sont :

Chap. 70 Ventes de produits	180 941.15 €
Chap.77 Produits exceptionnels	820 414.05 €

Soit un résultat déficitaire à la section de fonctionnement de 9 178.16 €

En investissement : 140 781,77 € en dépenses et 178 403.26 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap. 16-Emprunts	91 668.64 €
Chap. 21-Immobilisations corporelles	49 113.13€
dont	
2158 – Autres installations, matériel	12 460.13€
2181 – Installations générales, agencements, aménagement divers	34 204.40€
2183- Matériel de bureau et matériel informatique	843 €
2188- Autres	1 605.60 €
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 23 706€	

Les principaux postes de recettes sont :

001 – Solde d'exécution de la section	143 044.48€
040 – Amortissements	24 493.55€
10222 – F.C.T.V.A	10 865.23€

Soit un résultat bénéficiaire d'investissement de 37 621.49€

Constatant les tableaux d'exécution du budget 2023 et notamment les vues d'ensemble du compte administratif, la balance de l'exercice considéré et le compte administratif détaillé,

Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

• D'adopter le Compte administratif 2023 du budget annexe Centre Aquatique.

Annexe: Vue d'ensemble CA.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Christian RAYOT

Le Président,

Le Président,

Christian RAYOT

Le Président

Christian RAYOT

Christian RAYOT

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID: 090-249000241-20240411-2024_03_17A-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE VUE D'ENSEMBLE

EXE(CU.	TIO	N	DU	BU	DG	ET

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	А	1 014 306,28	G	1 005 128,12
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	140 781,77	н	35 358,78
			*	A	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	С	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	143 044,48 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 155 088,05	= G+H+I+J	1 183 531,38
				,	
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	23 706,00	L	0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	23 706,00	= K+L	0,00
DEOU! TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 014 306,28	= G+I+K	1 005 128,12
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	164 487,77	= H+J+L	178 403,26
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 178 794,05	= G+H+I+J+K+L	1 183 531,38

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 23 706,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Communauté de Communes du Sud Territoire - CENTRE AQUATIQUE (सாலிழ் e டிருக்சிலியி le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagée ₽ublié le mandatées	Titres restant à (2016) 49000241-20240411- 2024_03_17A -BF
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 706,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le



Communauté de Communes du Sud Territoire - - CENTRE AQUATIQU

ID: 090-249000241-20240411-2024_03_17A/BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE-ET SIGNATURES	D2

Présenté par le PRESIDENT, A Grandvillars, le 11/04/2024 Le PRESIDENT,

Délibéré par le Conseil Communau aire, A A Grandvillars, le 11/04/2024

DU SUD TERRITOIRE Sire, Nuni en session ordinaire.

Les membres du Consell Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 34
Nombre de suffrages exprimés : 3%
VOTES : Pour : 3%
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 03/04/2024

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	(JE
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOUR Daniel	PO Glarfing
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	CM
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	CA
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	26

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

Berger Levisuit

Communauté de Communes du Sud Territoire - - CENTRE AQUATIQU

TD 6000-249000241-20240411-2024_03_17APBF

	IV - ANNEXES	IV
	ARRETE ET SIGNATURES	D2
		~ 100
DINET Monique		
DUMORTIER Patrice		M
DUPREZ Jean Jacques		Deryleth .
EL MOUSSAFER Imann		
FESSELET Gérard		
FREARD Vincent		
FRERY Daniel		
GAILLARD Christian		
HAMLIL Hamid		
HOTTLET Jean-Louis		
HOUDELAT Michel		
JANIAUD LARCHER Sandrine		
KHELIFI Fatima		
KLEIBER André		H
LOCATELLI Jean		
MARCJAN Thierry		1
MARKOVIC Sophie		

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le E (60006) CA 2023 ID÷090-249000241-20240411-2024_03_17A-BF

Communauté de	Communes	du Sud Territoire	 CENTRE	AQUATIQU	Ę

IV - ANNEXES IV ARRETE ET SIGNATURES D2

	// /
MONNIER Claude	flee
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	Thu,
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	Je2
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	100
THOMAS Françoise	

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Berger Levisuit

D2

Communauté de Communes du Sud Territoire - - CENTRE AQUATIQU

ARRETE ET SIGNATURES

Sud Territoire - - CENTRE AQUATIQU (6000) (1

Publié le

TRELA Dominique	
NALL AT DI	
VALLAT Pierre	400
VIATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le

et de la publication le 244,04 (2024 202)

DU SUD
TERRITOIRE

Etat des dépenses engagées non mandatées Communauté de Communes du Sud Territoire

CENTRE AQUATIQUE (60006) - 2023

05/02/2024 - 14:52:36

Tiers: SAAVENIR BUREAUTIQUE Fonction

413

Opération pour vote

103 - Panneau publicitaire Compte

Engagement: Date SF

2181

Reste à réaliser 23706.00 €

23706.00€ Le Président Christian RAYOT 23706.00 € Le présent état est arrêté à la somme de L'ordonnateuf

Page 1 sur 1

Envoyé en préfecture le 24/04/2024 Reçu en préfecture le 24/04/2024

ID: 090-249000241-20240411-2024_03_17A-BF

Publié le

Etat des dépenses engagées non mandatées

ETOPFE02